



LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Feuille de route 2024-2030

Synthèse des défis et actions d'échelle régionale



Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Renforcer la couverture du territoire régional avec des aires protégées sous protection forte

📍 **4 % du territoire régional couvert d'ici à 2030 (+ 65 000 ha)**

- Créer 50 nouveaux espaces protégés sous protection forte (réserves naturelles ou arrêtés préfectoraux de protection ou réserves biologiques)
- Développer et accompagner la mise en œuvre du dispositif « obligations réelles environnementales »
- Reconnaître au cas par cas en protection forte des aires protégées existantes
- Étudier et renforcer la cohérence du réseau d'aires protégées Auvergne-Rhône-Alpes à différentes échelles géographiques (départementale, régionale, inter-régionale et transfrontalière) en prenant en compte le changement climatique

Résorber les principaux obstacles à la libre circulation des espèces

📍 **100 % de résorption d'ici 2030**

- Contribuer à l'identification des principaux obstacles terrestres grâce aux travaux de recherche et au suivi de la mortalité routière de la faune sauvage
- Identifier et restaurer intégralement un corridor écologique majeur
- Mettre en œuvre un centre de ressources pour la résorption des points noirs
- Identifier les continuités écologiques dans 100 % des documents d'urbanisme

Définir une cartographie des habitats dégradés et mettre en œuvre au moins un projet de restauration écologique ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux

📍 **Dans 100 % des intercommunalités**

- Identifier les milieux à enjeux et fournir un cadre méthodologique pour leur identification au niveau local
- Renforcer l'appui aux collectivités pour la renaturation via les partenaires relais et la création d'un centre de ressource dédié
- Identifier les zones à potentiel de restauration écologique et mettre en œuvre un projet de restauration dans 100 % des EPCI
- Identifier les zones à enjeux pour la restauration écologique dans les sites Natura 2000

Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région (développement des outils PTGE), et la mettre en œuvre collectivement

📍 **-10 % d'eau prélevée d'ici 2030**

- Sécuriser les réseaux d'eau potable, améliorer leurs rendements et poursuivre la structuration des maîtrises d'ouvrage
- Réaliser des plans de sobriété économiques et faire monter en compétence les conseillers pour accompagner les différents usagers
 - 100 % des filières
- Mettre en œuvre les projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) existants et engager de nouveaux PTGE sur bassins en vulnérabilité croissante
 - 35 projets
- Accélérer la restauration des milieux aquatiques
 - Au moins 1 projet d'ampleur par département

Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Accompagner l'évolution des activités sur les aires d'alimentation des captages pour reconquérir et pérenniser la qualité de l'eau

- Élaborer, mettre en œuvre et réviser les plans d'actions sur les 98 captages prioritaires
 - 100 % de captages avec un plan d'actions validé, révisé ou en révision
- Définir des indicateurs pour mesurer l'avancement des actions et leur efficacité, principalement en termes d'évolution de pratiques agricoles
- Mobiliser l'ensemble des outils (fonciers, réglementaires, financiers et économiques) pour restaurer la qualité de l'eau des captages

Accompagner les acteurs des territoires pour créer de nouveaux modèles d'aménagement plus sobres en foncier

📍 **Réduction d'au moins 50 % de la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers d'ici 2030**

📍 **1000 ha désimperméabilisés ou renaturés d'ici 2030**

- Accélérer la mobilisation des friches pour le renouvellement urbain et la renaturation
- Communiquer, sensibiliser et former pour favoriser toutes les actions visant à préserver des sols
- Redonner de l'attractivité aux centres villes et centres bourgs
- Renforcer l'intégration des enjeux de sobriété en foncier et en ressources naturelles lors de l'élaboration ou de la modification des documents de planification et d'urbanisme
- Identifier dans les EPCI les sites de désimperméabilisation et de renaturation et mener les opérations

Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Optimiser et réduire les déplacements à la source

🕒 - 10 % d'ici à 2030

- Aménager la ville en cohérence avec les infrastructures de transport
 - Adosser des plans de mobilité à 50 % des PLUi mis en place d'ici 2030
- Créer des pôles de service de proximité (commerces, administration, santé, culture)
 - Environ 50 % des nouveaux pôles d'échanges multimodaux
- Proposer une tarification incitative pour les déplacements collectifs pour favoriser le report modal
- Promouvoir activement le télétravail et la flexibilité
 - Atteindre un taux de 20 % de jours télétravaillés
- Favoriser un tourisme local décarboné

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

🕒 - 15 % d'utilisation de la voiture individuelle en prenant en compte les spécificités des territoires

- Poursuivre les investissements dans les infrastructures et équipements ferroviaires
- Mettre en place des infrastructures et aménagements pour favoriser le covoiturage et l'autopartage
 - 100 % des EPCI
- Valoriser les pôles d'échanges multimodaux existants et créer de nouveaux pôles d'échanges multimodaux pour améliorer la mobilité durable et fluidifier les déplacements urbains
 - 15 pôles concernés d'ici 2030
- Créer de nouvelles pistes cyclables et piétonnes pour promouvoir les modes de transports actifs
 - 400 km par an
- Valoriser et développer la plateforme numérique Oura pour planifier, réserver et payer des trajets multimodaux
 - 30% de voyages multimodaux en 2030

Développer les motorisations décarbonées et renforcer l'efficacité de tous les véhicules

🕒 15 % de véhicules électriques légers en 2030

- Convertir les véhicules professionnels vers l'électrique
 - 80 % d'ici 2030
- Convertir les flottes de cars vers des motorisations alternatives au diesel
 - 30 % d'ici 2030
- Installer des bornes de recharge électrique
 - 50 000 d'ici 2030
- Organiser des événements éducatifs pour accélérer l'adoption des solutions de transport durable dans les collectivités, les entreprises et par le grand public
 - 10 d'ici 2030

Réduire les distances parcourues par les marchandises et massifier le recours au fret ferroviaire et fluvial

🕒 - 10 % de transport routier de marchandises en 2030

- Optimiser stratégiquement le foncier économique à proximité des voies navigables et ferrées
- Incorporer des critères pour une logistique durable
 - 100 % des marchés publics d'ici 2030
- Mettre en place un observatoire régional des transports et des mobilités
 - Couvrir 100 % des modes de transport et 100 % du territoire régional
- Digitaliser et analyser les flux de marchandises pour promouvoir activement le report modal et améliorer l'efficacité des transports
 - 90 % des principales routes logistiques d'ici 2030
- Accélérer la transition vers des pratiques logistiques durables et respectueuses de l'environnement
 - Sensibiliser 100 entreprises et collectivités d'ici 2030
 - Organiser 10 sessions de formation d'ici 2030

Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements

🕒 **80 000 logements rénovés par an**

🕒 **- 15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel d'ici 2030 par rapport à 2019**

- Sensibiliser les conseillers des Espaces Conseil - France Rénov' et Mon Accompagnateur ménages Rénov' sur le bon usage du logement avant et après travaux pour accompagner les ménages
- Mettre en place un guichet gratuit dans 100 % des EPCI pour accompagner les ménages sur les travaux et mobiliser les aides
 - Rénover 80 000 logements par an
 - Changer 65 000 chaudières par an
- Encourager et faciliter la rénovation des bâtiments anciens ou patrimoniaux et prendre en compte leur spécificité

Encourager la sobriété et réduire les consommations d'énergie du parc tertiaire

🕒 **- 30 % des consommations énergétiques du parc tertiaire d'ici 2030 par rapport à 2019**

- Réaliser un état des lieux fonctionnel et énergétique du patrimoine (schéma directeur immobilier énergétique ou équivalent pour les petites communes) pour choisir les meilleures actions de réduction des consommations d'énergie et démarrer le parcours de rénovation
 - 100 % des collectivités
- Créer un club des financeurs pour améliorer l'accompagnement des collectivités et coordonner les aides publiques à la rénovation, à l'horizon 2025
- Développer des guichets d'information de type « Espace Conseil France Renov' » à destination du tertiaire privé, en priorité pour les TPE-PME

Construire et rénover avec exemplarité

- Utiliser des matériaux biosourcés, géosourcés ou de réemploi
 - 100 % des constructions et des rénovations relevant de la commande publique à l'horizon 2030
- Valoriser les filières industrielles régionales de matériaux biosourcés en identifiant celles en capacité de répondre en volume et dans le temps
- Développer des rénovations exemplaires au-delà du seul enjeu carbone et mettre en place une plateforme les valorisant

Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Réduire les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites industriels régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre

📍 - **40 % d'émissions entre 2019 et 2030**

- Accompagner la décarbonation des 25 plus gros émetteurs industriels régionaux de gaz à effet de serre, par une task-force État
- Accompagner la décarbonation des principaux émetteurs industriels régionaux de gaz à effet de serre, ne bénéficiant pas d'un suivi individualisé par l'État
- Piloter le projet DECarboner LYon vallée de la Chimie (DECLYC) qui vise à réduire de 40% les émissions de GES dans la Vallée de la Chimie et sur des territoires connexes d'ici 2030
- Promouvoir la valorisation de la chaleur fatale et favoriser les synergies entre industriels, en accompagnant la circularisation des flux de matière et d'énergie
- Accompagner les innovations pour une industrie décarbonée, vers des démonstrateurs pré industriels et de premières unités industrielles
- Renforcer le réseau pour permettre l'électrification des process des industriels et la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre
- Aider à l'analyse des engagements pris par les participants, en termes d'effets sur les émissions de gaz à effet de serre
- Accompagner de manière individuelle les plus gros consommateurs de gaz, en apportant un panel de solutions de décarbonation autour du vecteur gaz
- Contribuer à apporter une solution de capture de CO2 aux utilisateurs de vapeur (Via la Chaudière «CHOC»)
- Accompagner les plus gros émetteurs industriels de gaz à effet de serre grâce à 3 leviers : gaz renouvelables, réseaux H2 et réseaux CO2

Mobiliser toutes les TPE (très petites entreprises), PME (petites ou moyennes entreprises) et ETI (entreprises de taille intermédiaire) industrielles en région pour la décarbonation

📍 **100 % de mobilisation**

- Structurer le suivi des actions menées sur les TPE/PME industrielles en matière de décarbonation pour être en mesure d'optimiser l'impact de ces actions
- Accélérer la construction et la mise en oeuvre de plans de décarbonation par les entreprises industrielles en les mettant en relation avec les porteurs de solution dans un accompagnement sur la durée
- Simplifier l'action des TPE, PME et ETI en matière de transition écologique par la diffusion large et pédagogique de la plateforme «Mission Transition Ecologique»
- Identifier les dispositifs d'accompagnement à l'investissement qui manquent pour financer les projets de décarbonation des TPE, PME et ETI
- Concevoir et mettre en place un dispositif de valorisation des entrepreneurs qui s'engagent pour la transformation écologique de leur entreprise
- Améliorer la connaissance des émissions du tissu diffus
- Accompagner les industriels dans leur décarbonation
- Organiser des actions de sensibilisation sur le changement climatique auprès des acteurs de la région (entreprises, citoyens, élus)
- Former les professionnels aux enjeux environnementaux et aux métiers d'avenir
- Accompagner les adhérents aux réseaux professionnels sur les questions de décarbonation, via des réunions d'information et webinaires, et partager les retours d'expériences
- Déployer des dispositifs d'accompagnement et de financement dédiés pour contribuer à la transformation écologique des entreprises

Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Industrie Produits bois

Améliorer la structuration et la durabilité de la filière bois et développer les débouchés du bois local (volet aval)

📍 - **0,9 M tonnes de CO2 d'ici 2030 (par stockage ou substitution)**

- Améliorer l'outil productif et faciliter l'accueil par la filière des nouveaux projets permettant de transformer localement les grumes issues des forêts françaises
- Valoriser les bois sanitaires pour de nouveaux débouchés
- Promouvoir les feuillus en construction et autres usages à cycle de vie long
 - *Objectif régional de 30 projets de construction ou actions de promotion par an*
- Initier un accord de filière sur le traitement et le réemploi du bois issu de la déconstruction à l'échelle régionale d'ici 2030
- Favoriser l'approvisionnement local en engageant l'ensemble des parties prenantes de la construction
- Isoler et réhabiliter des équipements publics en cours et à venir avec des matériaux biosourcés
- Initier des échanges entre les acteurs de l'amont à l'aval

Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Développer et diversifier la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique

Ⓞ **Augmentation d'au moins 50 % de la production d'électricité renouvelable**

- Appuyer les coopératives citoyennes
 - 150 projets d'ici 2030
- Favoriser l'appropriation des énergies renouvelables par les citoyens et les élus des territoires
 - Au moins un projet d'énergie renouvelable par commune d'ici 2030
- Fixer des objectifs de développement des énergies renouvelables avec une traduction localisée de ces objectifs dans le cadre des zones d'accélération des énergies renouvelables et/ou des documents d'urbanisme
 - 100 % des EPCI d'ici 2030

Développer de façon soutenable la production de chaleur renouvelable, toutes filières confondues (bois énergie, méthanisation, solaire thermique, valorisation des déchets)

Ⓞ **Dépassement du seuil de 30 TWh de chaleur renouvelable produite**

- Valoriser le potentiel de méthanisation de chaque EPCI d'ici 2030 en faisant émerger et en accompagnant de nouveaux projets
 - 65 % du potentiel
- Maximiser le recours au fonds chaleur dans les territoires
 - Multiplier par 2 le nombre de bâtiments raccordés à un réseau de chaleur
- Définir et faire connaître des recommandations pour un « bon projet » adapté au territoire et valorisant la meilleure énergie
 - Pour chaque filière
- Qualifier et hiérarchiser les potentiels des énergies renouvelables thermiques et énergies de récupération au niveau local

Adapter le réseau électrique pour absorber la nouvelle production électrique renouvelable, développer les réseaux de chaleur et de froid renouvelable de façon complémentaire à l'injection de gaz vert, d'ici 2030

- Adapter les réseaux de gaz afin qu'aucun projet ne soit abandonné par manque de capacité d'accueil
- Adapter les réseaux électriques, y compris par la flexibilité, en cherchant à maximiser la puissance raccordée
 - Proposer un raccordement à 95 % des projets ayant fait l'objet d'une déclaration de gisements
- Faciliter les évolutions réglementaires pour l'adaptation des réseaux électriques et gaziers au développement des énergies renouvelables

Accélérer la mise en oeuvre des mesures de prévention et de gestion des déchets

Ⓞ **Atteinte du zéro enfouissement d'ici 2030**

- Déployer massivement le tri 5 et 7 flux matières et la collecte des emballages en plastique
- Cartographier les déchets d'activité économique
 - 100% des déchets cartographiés d'ici 2030
- Mettre en place une tarification incitative totale ou partielle, dans les territoires opportuns,
 - Atteindre 36 % de la population régionale couverte en 2030

Améliorer la valorisation des déchets, en développant les procédés de recyclage et la valorisation énergétique

- Structurer et pérenniser la filière CSR (combustibles solides de récupération)
 - Développer 5 projets intégrés, de la préparation à la valorisation, d'ici 2030
- Favoriser l'éco-conception, prioritairement dans les filières BTP, textiles et plastiques
- Généraliser le tri à la source des biodéchets
 - Atteindre 95 % de la population régionale couverte par une solution de tri à la source
 - et/ou baisser de 50 % la quantité de biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles

Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Développer les filières de réemploi en lien avec les entreprises de la région, pour déployer l'économie circulaire

- Structurer, dans le cadre de la CCES, une animation par filière avec les acteurs du réemploi et les prescripteurs
- Expérimenter et déployer des filières de réemploi dans la vente à emporter
 - *Duplicable dans tous les EPCI d'ici 2030*
- Favoriser l'implantation et le développement de recyclerie, ressourcerie ou matériauthèque
 - *1 projet par territoire pertinent d'ici 2030*

Réduire les fuites de méthane sur les installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND)

- Renforcer les contrôles de l'efficacité des installations de captage et des fuites des installations de stockage de déchets non dangereux en exploitation



Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Conforter le puits de carbone forestier
– Adapter la gestion de nos forêts au changement climatique

- Favoriser le consensus entre les acteurs de la filière
- Agir sur le foncier forestier et le regroupement de gestion
- Renforcer le lien forêt-société
- Renforcer et partager la connaissance : état des forêts, expérimentation
- Mobiliser les bois (bois déperissant) et assurer une sylviculture durable

Renforcer la capacité à stocker du carbone dans les produits bois

- Valoriser le bois déperissant
- Développer l'usage du bois dans la construction
- Développer transversalement les Entreprises de Travaux Forestiers (ETF)

Gérer les risques (sanitaires, incendies, tempêtes...)

- Anticiper et planifier la gestion des risques
- Sensibiliser les acteurs de la filière et le grand public
- Prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux dans la gestion des risques

Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : éducation / formations / emplois / compétences

- Permettre aux entreprises du bâtiment d'accompagner au mieux leurs clients dans leur expérience de la rénovation globale et performante
- Former 150 000 Acteurs de la Rénovation Energétique du Bâtiment (projet FARE) et en sensibiliser 900 000
- Développer les compétences et les ressources dans les services de l'État et agences pour mieux accompagner les entreprises dans leur transformation écologique, en s'appuyant sur les partenaires
- Accompagner les salariés dans la transition écologique des territoires industriels les plus carbonés
- Former 300 personnes chaque année aux métiers des réseaux énergétiques en Auvergne-Rhône-Alpes